



C'est avec plaisir que je vous présente le compte-rendu administratif et financier portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2020, et ce en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 12 avril 1984.

2020 a été une année bien éprouvante. Personne ne s'attendait à vivre cette crise sanitaire mondiale.

Dès le 16 mars, le Conseil d'Etat a invoqué l'état de nécessité dans le canton de Genève.

Cette décision a obligé les autorités, non seulement à repenser l'organisation de l'administration communale, mais aussi à suspendre toutes les activités politiques, culturelles et sportives. Toutes les sorties, les concerts et les traditionnelles fêtes villageoises ont été annulées afin d'éviter la propagation du virus. Un plan de solidarité a été mis sur pied rapidement par le secrétariat et l'aide de deux conseillers municipaux pour répondre aux besoins de la population confinée. Heureusement, une belle équipe de bénévoles a vu le jour pour s'occuper des achats des Presingeois. Cette solidarité s'est perpétuée jusqu'à la fin de la première vague. Je tiens encore à remercier tous ces bénévoles pour leur implication et leur fidélité auprès des familles de Presinge.

La législature 2015-2020 s'est terminée à la fin mai, sans plus aucune séance de Conseil municipal. Les élections du Conseil municipal et de l'Exécutif se sont déroulées d'une manière aussi très discrète, puisque le nombre de candidats était équivalent aux nombres de sièges à repourvoir. Finalement, la séance d'installation du 2 juin 2020 a pu se tenir dans la salle communale, mais sans public.

En septembre, une nouveauté au sein du Conseil municipal a été introduite avec la nomination d'un président et d'un vice-président. Jusqu'à présent, les communes de moins de 800 habitants fonctionnaient sans présidence ; il incombait au maire de mener les débats et de choisir l'ordre du jour. Cette modification a permis de mettre en conformité la législation avec la constitution genevoise.

Au niveau des travaux en cours, la rénovation de la toiture de l'immeuble 17-21 Louvière s'est achevée le 20 mars, avant la fermeture imposée des chantiers. Les travaux ont été suivis méticuleusement par l'architecte et mon collègue André Carrat; merci à tous les deux pour leur engagement.

Quant à la rénovation des dépendances de la ferme Gallay, le chantier a débuté en janvier 2020. Toutefois, les circonstances sanitaires nous ont contraints à le fermer, le temps du confinement, pour le rouvrir en juin, accompagné de mesures sanitaires strictes. Lors des terrassements, la direction de chantier a découvert des terres polluées et des citernes enterrées qui ont engendré inévitablement des frais supplémentaires



pour leur traitement. La commune n'avait pas le choix de poursuivre ces travaux, malgré un dépassement de budget probable. Puis, le chantier s'est poursuivi avec l'ensemble des travaux de gros-œuvre. Mon collègue Bernard Mittey se charge de suivre avec le bureau d'architecte cette belle rénovation.

Au sujet du plan localisé de quartier (PLQ) pour le projet de développement villageois, tous les services de l'Etat se sont prononcés durant l'année 2020 pour aboutir à une version définitive qui a fait l'objet d'une enquête publique. Seules deux associations, Pro Natura et l'association Terrasses sans Frontières ont émis des remarques et suggestions. Désormais, le PLQ suit son cours selon la procédure de l'Etat; la commune devra probablement attendre encore environ une année avant sa validation formelle par le Conseil d'Etat: patience...

Durant cette période, les trois coopératives ont réfléchi à la répartition des immeubles et des espaces de manière équitable. Grâce à un tirage au sort, aujourd'hui, les lots sont distribués et conviennent à chaque entité.

Concernant les finances communales, le résultat des comptes 2020 est plus élevé que ce qui était prévu au budget et s'explique principalement par des charges de biens et services non engagés. Les recettes fiscales sont, quant à elles, en ligne avec le budget 2020. Ce résultat positif démontre que les impacts négatifs de cette crise sanitaire se répercuteront certainement dans les prochains exercices. Pour ces comptes, les charges liées à la crise sont de l'ordre de 18 000 fr.

Aujourd'hui, nous pouvons retenir que les résultats obtenus confirment que les finances de l'administration communale de Presinge sont toujours saines et suffisantes pour réaliser les différents engagements votés par le Conseil municipal.

Pour conclure, je tiens particulièrement à remercier mon collègue adjoint M. André Carrat qui m'a suivi jusqu'au dernier jour de la législature et sur lequel je peux toujours compter. Je voudrais également saluer mes deux collègues adjoints Mme E. Spinedi et M. Bernard Mittey et l'ensemble du personnel communal, secrétaires, cantonniers et concierges, qui grâce à leur professionnalisme et leur dévouement ont assuré la continuité des services publics, malgré le contexte.

Soyez assurés que les autorités Presingeoises vont continuer à œuvrer quotidiennement pour répondre au mieux à vos besoins et restent à votre écoute.

Serge Broquard maire

EXÉCUTIF

Serge Broquard

Maire

Administration générale

Finances

Aménagement du territoire

Ecole et sport

Routes, transports et sécurité

Emmanuelle Spinedi

Adjointe Finances

Aménagement du territoire

Social

Environnement

Bernard Mittey Adjoint

Finances

Aménagement du territoire Culture et manifestations

Bâtiments

CONSEIL MUNICIPAL

Marine Aymon

Jean-François Beausoleil Christophe Bongard Edgar Cardoso Inacio Benjamin Chabbey Jean-Paul Gaillard Thomas Läser

Paulo Rodrigues da Guerra Jacques-André Romand Emmanuel Rossi Joseph-Marie Thorens

BUREAU DU CONSEIL

Jacques-André Romand

président

Municipal (01.06.2020-31.05.2021)

> Benjamin Chabbey vice-président Caroline Radice secrétaire

FONCTIONS ADMINISTRATIVES et finances

Administration générale

Serge Broquard Secrétariat Caroline Radice

Martine Gremion Engeler

Sandrine Carrat Comptabilité Fiduciaire Chavaz SA Caroline Radice

Martine Gremion Engeler

ETAT CIVIL MAIRIE Pascale Fournier

de Chêne-Bougeries Responsable de l'office

VOIRIE

Thierry Chevalley, Eric Antoniazzi

CONCIERGERIE ET **INTENDANCE**

Carla Pezzulla. Patricia Chenevard Julia Fernandes

COMMISSION SOCIALE

Emmanuel Rossi Président Maire/adjointe Emmanuelle Spinedi Membres : Jacques-André Romand

Joseph-Marie Thorens

COMMISSION ECOLE ET SPORT

Présidente : Marine Aymon Maire/adjoint: Serge Broquard Membres: Jean-Paul Gaillard

Joseph-Marie Thorens

COMMISSION CULTURE ET MANIFESTATIONS

Président : Emmanuel Rossi Bernard Mittey Maire/adjoint: Edgar Cardoso Inacio Membres :

Benjamin Chabbey Jean-Paul Gaillard

Paulo Rodrigues da Guerra

COMMISSION BÂTIMENTS

Président : Jean-Paul Gaillard Bernard Mittey Maire/adjoint: Membres : Christophe Bongard Edgar Cardoso Inacio

Benjamin Chabbey

Paulo Rodrigues da Guerra

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Thomas Läser Président : Maire/adjointe : Emmanuelle Spinedi Membres: Christophe Bongard Edgar Cardoso Inacio

COMMISSION ROUTES, TRANSPORTS ET SÉCURITÉ

Président : Christophe Bongard Serge Broquard Maire/adjoint: Edgar Cardoso Inacio Membres: Thomas Läser

COMMISSION FINANCES

Président : Jacques-André Romand

Maire/adjoint: Serge Broquard

Emmanuelle Spinedi Bernard Mittev

Joseph-Marie Thorens

Marine Aymon Membres:

> Jean-François Beausoleil Benjamin Chabbey

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -PROJET DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

Président : Jean-François Beausoleil

Maire/adjoint: Serge Broquard

Emmanuelle Spinedi

Bernard Mittev

Membres: Thomas Läser

> Paulo Rodrigues da Guerra Jacques-André Romand







L'année 2020 a principalement été consacrée à terminer et continuer les projets lancés par la précédente législature.

- Mobilitri
- La réhabilitation du Nant de Cara qui a débuté en automne 2020

Divers travaux d'élagage courant ont été effectués sur plusieurs chemins communaux durant cette année 2020.

La commission se concentrera en 2021 sur la réalisation de plusieurs projets :

L'introduction de gardes auxiliaires conjointement avec plusieurs communes de la rive gauche, afin d'effectuer un travail de sensibilisation et de surveillance de nos chemins agricoles et forestiers, ainsi que nos cultures et vergers.

La priorité de cette année sera de trouver des solutions concernant les mauvais résultats du tri des déchets de la commune de Presinge (Déchet par habitant & Tri). La rédaction d'un règlement communal relatif à la gestion des déchets constituera la première partie de ce dossier.

La commission reste à l'écoute de la population et reçoit avec plaisir ses opinions et idées.

Edgar Cardoso Inacio conseiller municipal





Pour cette nouvelle législature, les membres de la commission des routes ont été renouvelés, avec deux nouveaux conseillers municipaux et deux de l'ancienne législature. Ce début d'année a principalement été axé sur la continuité des projets de l'ancienne législature.

- L'entretien courant des routes communales, nettoyage des sacs de routes, des fossés et des collecteurs de drainage.
- L'acquisition des nouvelles machines de curage des fossés qui permettent un entretien plus rapide de la part des cantonniers.
- Achat de matériel de protection et de signalisation pour travaux routiers des cantonniers

En début de législature, un inventaire de l'état du réseau communal a été établi, ceci dans le but de réaliser et prioriser les travaux d'entretien courant. Quelques-uns ont été exécutés sur différentes routes.

La commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique afin d'effectuer un travail de prévention sur la vitesse. Celui-ci sera disposé à des endroits variés de la commune. Il permettra également d'avoir des statistiques sur la vitesse. Une des principales réflexions de la commission est le stationnement des véhicules sur la commune, plusieurs pistes sont à l'étude afin d'améliorer ce point et éviter les abus. La commission reste à l'écoute de la population et reçoit avec plaisir ses opinions et idées.

Edgar Cardoso Inacio conseiller municipal

En raison des mesures sanitaires prises pour lutter contre la Covid-19, le Conseil municipal s'est réuni à 5 reprises, une fois sous la législature 2015-2020 et quatre fois sous la législature 2020-2025.

Voici la liste des principaux sujets traités durant cette année, ainsi que les décisions et délibérations prises par le Conseil municipal :

20 janvier - Législature 2015-2020

• Informations diverses sur les bâtiments et comptes rendus des commissions.

2 juin - Séance d'installation du Conseil municipal -Législature 2020-2025

- Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant l'élection des conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020 et de l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 mai 2020 validant l'élection de M. Emmanuel Rossi à la fonction de conseiller municipal de la commune de Presinge, publié dans la FAO du 22 mai 2020.
- Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du maire.
- Nomination des membres aux différentes commissions.

7 septembre

Information sur la modification de la Loi sur l'Administration des Communes (LAC) entrée en vigueur rétroactivement au début de la législature. Le maire ne pouvant plus présider les séances du Conseil municipal, il est nécessaire d'élire un président du Conseil municipal parmi les Conseillers et de constituer un Bureau du Conseil municipal.

26 octobre

Délibération n° 02/2020.

Elections du président du Conseil municipal et du Bureau du Conseil municipal pour la période du 26 octobre 2020 jusqu'au 31 mai 2021 et prestation de serment.

• Délibération N° 03/2020. Approuvée à l'unanimité.

Délégation de compétences au Maire pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k de la loi sur l'administration des communes.

• Délibération N° 04/2020. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 de 15 500 fr. destiné à l'encouragement à la mobilité douce en vélo à assistance électrique.

- Nomination des présidents et vice-présidents du local de vote pour 2021.
- Présentation du budget 2021.

9 novembre

Délibération N

05/2020. Approuvée à l'unanimité.

Relative au budget de fonctionnement annuel 2021, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.

 budget de fonctionnement 2021 pour un montant de 3 742 723 fr. aux charges et de 3 744 235 fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 1 512 fr. présumés.

- taux des centimes additionnels pour 2021 à 40 centimes.
- autorisation donnée au Maire de renouveler en 2021 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et de procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.
- Délibération Nº 06/2020. Approuvée à l'unanimité. Montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2021 à 30 fr.
- Délibération Nº 07/2020. Approuvée à l'unanimité.
 Taux de dégrèvement à 50% de la taxe professionnelle communale pour l'année 2021
- Délibération N° 08/2020. Approuvée à l'unanimité. Ouverture d'un crédit de 36 500 fr. destiné au versement de la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).
- Délibération N° 09/2020. Approuvée à l'unanimité. Ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de 49 589 fr. pour la transformation du bâtiment de la mairie, au 116 route de Presinge, parcelle communale.

Martine Gremion Engeler secrétaire









L'année a été marquée par l'apparition du Covid-19. Entre arrêt, confinement, incertitude, reprise des activités avec les mesures sanitaires, les travaux de la commission ont été largement affectés par cette situation.

Ce fut aussi l'année du changement de législature. L'ancienne commission s'était réunie uniquement le 7 janvier. La nouvelle commission s'est réunie le 18 juin. Cette séance a été consacrée à la prise de connaissance du patrimoine communal et notamment des travaux en cours et des projets à venir.

Nos collègues Christophe Bongard et Paulo Rodrigues Da Guerra, de la précédente commission des bâtiments, nous ont donné leur éclairage sur les dossiers. Le 26 octobre, la commission a consulté les plans des Dépendances de la Ferme Gallay.

TRAVAUX EN COURS OU RÉALISÉS EN 2020 :

Dépendances de la Ferme Gallay

Malgré les aléas dûs à la situation sanitaire, le chantier a bien avancé en suivant le planning initial. Ceci est en grande partie grâce à une direction de travaux efficace, des entreprises compétentes et une bonne ambiance de travail. Nous sommes optimistes pour une fin de travaux estimée en automne 2021.

Voici les événements du chantier qui ont jalonné l'année :

2 mars Début des travaux de démolition

19 mars Fermeture sur Ordonnance du Conseil d'Etat (COVID19)4 mai Réouverture du chantier, avec des mesures sanitaires

juin Sondes géothermiques et infrastructures

juillet Fin des travaux de démolition, sous-œuvre, début de

la maçonnerie

août Dépose de la charpente côté appartements

septembre Adaptation de la charpente existante, pose d'une nouvelle charpente

octobre Début des travaux de ferblanterie et couverture

fin 2020 Mise hors d'eau et hors d'air des bâtiments

3 Louvière, rénovation d'un appartement

Une remise en état globale, avec réfection des installations sanitaires et de la cuisine, a été nécessaire. Au soussol, s'est rajouté l'installation d'une pompe de relevage pour les eaux d'évacuations.

Auberge communale

Suite à un contrôle du Service d'Hygiène, un faux-plafond a été posé dans le local pâtisserie.

PROJETS POUR CETTE LÉGISLATURE (LISTE NON EXHAUSTIVE) :

Immeuble 5 Cordonnières

La réfection de la toiture est une priorité, elle comprend la mise en place d'une isolation thermique appropriée.
L'autorisation obtenue pour ces travaux en 2017 étant caduque, il est nécessaire de relancer ce dossier en y incluant le changement des fenêtres.

Logement 7 Louvière

Suite aux diverses études de la précédente législature, la commission se penche sur le devenir de ce logement.

Salle communale

Le projet d'extension pour le parascolaire est pour le moment mis en attente.

Le remplacement de la structure supportant l'éclairage de la scène est une priorité. Actuellement, cette structure ne peut plus être abaissée. Les travaux devront être exécutés lors des vacances scolaires estivales.

Auberge communale

La rénovation, l'exploitation et l'optimisation des différents volumes à l'étage et dans les combles seront à étudier en temps voulu.

Ce début de législature est quelque peu étrange, nous sommes masqués et les échanges sont réduits au strict minimum. Espérons que ces circonstances exceptionnelles ne dureront pas, et que nous pourrons retrouver une communication facilitée et des activités en adéquation avec les demandes et les besoins des Presingeoises et Presingeois.

Jean-Paul Gaillard président







Malgré la crise du Covid-19, la commission Aménagement du territoire et Projet de développement villageois a pu se réunir physiquement en 2020 en présence de tous ses membres.

- Jean-François Beausoleil, Président
- Thomas Läser, Conseiller municipal
- Paolo Rodrigues da Guerra, Conseiller municipal
- Jacques-André Romand, Conseiller municipal

Les trois projets principaux:

- 1. La ferme Gallay où les travaux (6 appartements et une salle des fêtes communale) et le financement de ceux-ci se sont bien déroulés. Le projet devrait être terminé avant la fin de l'année 2021.
- 2. Développement villageois: nous allons encore consacrer beaucoup de temps au développement villageois. Le processus a débuté en 2003. L'approbation du PLQ (Plan Localisé de Quartier no 30147 pour le développement du centre villageois de Presinge) a été finalisé avec observations mais sans oppositions en 2020. Les discussions, avec nos responsables administratifs: Monsieur Serge Broquard, Maire, Madame Emmanuelle Spinedi, Adjointe et Monsieur Bernard Mittey, Adjoint, se concentrent sur les principes d'aménagement, mobilité, places de parking, intégration des nouveaux arrivants, en collaboration avec les 3 coopératives Quercus, Codha et Equilibre.

3. Extension de l'EMS La Louvière: le dernier sujet apparu en fin d'année passée concerne la possibilité d'une mise à disposition d'une parcelle communale pour l'EMS La Louvière.

Nous pouvons donc constater une vraie dynamique au niveau de l'aménagement du territoire sur la commune avec des vrais défis passionnants pour 2021 et les années à venir.

Jean-François Beausoleil président



La commission culture et manifestations s'est réunie, pour l'exercice 2020, à trois reprises.

Les activités de la commission ont malheureusement été très affectées par la pandémie.

C'est ainsi que la Balade Transfrontalière, initialement prévue le 4 octobre et pour laquelle une réunion à Puplinge a eu lieu le 21 juillet, a été annulée ultérieurement.

Il en va de même pour le festival Antigel, auquel Presinge devait participer.

Les activités suivantes ont également été supprimées du calendrier:

- Les concerts de musique classique Concertus Saisonnus, de Pierre Vincent
- Presing'Jeux
- Dégustation de vins, organisée par l'Amicale 1243
- Le théâtre de Maulde Coutau
- La Fête du 1^{er} Août
- Le Noël communal
- La traditionnel choucroute, organisée par l'Amicale 1243
- La soupe à la courge, également organisée par l'Amicale 1243

En revanche la décoration des sapins de Noël a été effectuée par près d'une demi-douzaine de conseillers ; un grand merci à eux. Les hameaux de Cara et de La Louvière ont, cette année, également été illuminés.

Les promotions scolaires sont organisées une année sur deux par notre commune. Presinge le fera en 2021.

L'organisation de l'Escalade suit le même calendrier.

Gageons que l'année 2021 soit favorable à la tenue de ces manifestations par notre commune.

La Boîte à livres du parc de la salle communale, de laquelle les ouvrages débordaient, est désormais tenue régulièrement.

Salle communale. La connexion WiFi a été installée. Quant à la herse de scène, elle a été décrochée, parce que jugée trop dangereuse à cause de sa vétusté. Une nouvelle herse, professionnelle, sera installée prochainement. Hormis l'usage particulier lié à l'engin, les activités dans la salle communale n'en sont pas affectées.

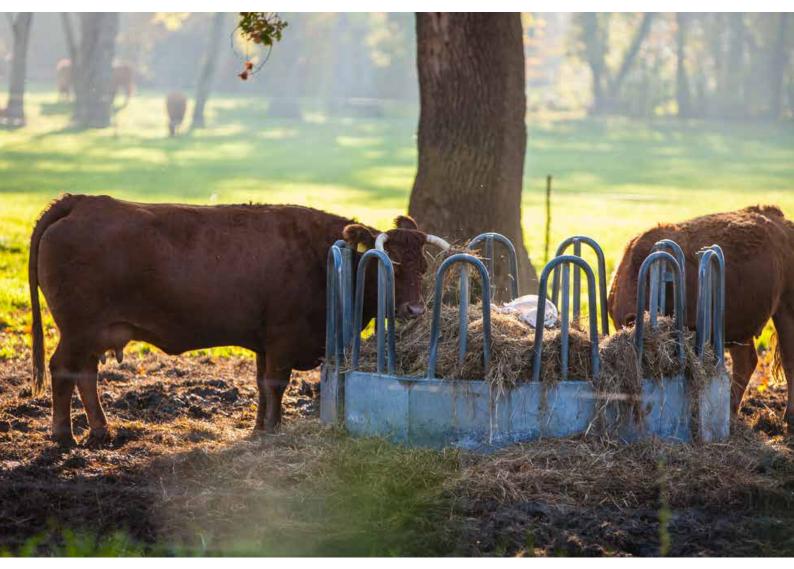
Analyse des dossiers de manifestations parvenant à la commune. Les propositions d'événements culturels sont nombreuses à parvenir à la commission. Cette dernière analyse la pertinence d'y donner suite en fonction des critères suivants: intérêt par les habitants, variétés des catégories, budget à disposition, périodes idoines (hors vacances). Un outil sous forme d'un tableau ad hoc sera créé afin de faciliter les choix des dossiers.

À l'heure de la rédaction de ce rapport les perspectives en matière

de reprise des activités de culture semblent bonnes. Souhaitons que cela devienne réalité.

Mes remerciements vont aux membres de la commission, Benjamin Chabbey, Jean-Paul Gaillard, Edgar Inacio Cardoso, Paulo Rodrigues da Guerra; ainsi qu'à Bernard Mittey adjoint au maire délégué, pour leurs propositions, leurs actions concrètes et leur disponibilité.

Emmanuel Rossi président



2020 aura été une année décidément inédite pour la commission Ecole et sport. Au moment où la nouvelle législature commençait en juin, les fêtes des promotions des écoles étaient annulées. En effet, la situation sanitaire a chamboulé le programme tant pour les enfants que pour les adultes. Ainsi, les festivités scolaires et sportives ont été annulées pour mieux endiguer la pandémie du Covid-19.

Cependant, l'absence de ces événements et de divers projets a montré l'importance de se réunir ensemble et de célébrer des moments marqueurs dans le parcours scolaire des enfants ou dans la vie sportive de la commune. Nous nous réjouissons donc du retour des festivités dès 2021!

Marine Aymon présidente

La commission sociale s'est réunie, pour l'exercice 2020, à quatre reprises.

Si la répartition du budget lié aux aides sociales internationales et suisses n'a pas souffert de la situation sanitaire, les activités prévues pour les habitants de la commune ont dépendu des contraintes émises par les autorités.

La journée des 8P n'a pas pu avoir lieu en juin 2020.

Trois activités sont dédiées aux Aînés.

Sortie des Aînés. Cette activité, pour laquelle le Château de Penthes a été proposé, a dû être annulée. Les raisons en sont évidentes au vu de la nature de l'activité et du risque encouru par les participants.

Noël des Aînés. Prévu le 14 décembre le repas a été également annulé. Afin de pallier, autant que faire se peut, l'absence des deux activités précédentes, un cadeau de Noël a été offert aux plus de 130 Aînés de la commune. Un sapin en chocolat noir de chez Poncioni, à Meinier, et un coffret de crayons noirs Caran d'Ache, le tout assorti d'une carte dessinée par les enfants des écoles, ont été distribués aux domiciles de chaque



RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER 20;

personne le lundi 14 décembre, par les membres de la commission. L'action a été particulièrement appréciée.

Marche des Entr'Aînés.

Ces marches ont pu être maintenues au deuxième semestre seulement; plus précisément en septembre et en octobre. Celle de novembre a été annulée. Un grand merci s'adresse à Mme Isabelle Schiertz qui organise ces balades avec enthousiasme et régularité.

Sortie des Jeunes.

La sortie des Jeunes à Europa-Park a lieu tous les deux ans et la prochaine est prévue en 2021.

En revanche chaque Jeune a reçu un bon de la librairie Payot.

Face aux défis en matière de soutien à la population, la commission a fait appel à la population pour mettre sur pied un groupe de bénévoles prêts à fournir des aides concrètes aux habitants qui en auraient besoin. Les propositions d'aides vont des courses aux dépannages informatiques en passant par des assistances administratives diverses. Un article est paru dans le Nant du Paradis et près d'une demi-douzaine de personnes se sont portées volontaires. Ce qui atteste l'esprit de solidarité des habitants.

Octroi du budget consacré aux aides sociales internationales

et suisses. Face à l'hétérogénéité des demandes de subvention et à leur nombre important, la commission a procédé, cette année, à la confection d'un questionnaire en ligne, que chaque demandeur devra utiliser dès le 1er janvier 2021. Dans l'intervalle les dossiers sont analysés selon les critères de suivi et de proximité.

Concernant le budget consacré à l'international en particulier, les services de la Fédération Genevoise de Coopération sont requis pour la moitié du budget et pour une durée d'essai d'un an. Cette Fédération assure un service de répartition des subventions internationales selon les critères et l'enveloppe budgétaire de la commune. Il n'y a aucun frais pour Presinge et ce service bénéficie d'un choix pertinent et d'un suivi des dossiers d'une part, de personnes compétentes en matière d'octroi de subvention d'autre part. Le solde du budget est utilisé par la commune selon ses critères. Cette décision a été prise après une présentation de la Fédération par son secrétaire exécutif.

Perspectives

Il est clair que les vœux évidents de la commission sont de pouvoir réaliser les activités sociales en 2021, même si la commission garde la tête froide quant aux probabilités de leur mise en œuvre. La commission affinera les critères d'octroi des subventions et évaluera l'utilisation du questionnaire, ainsi que les services fournis par la Fédération Genevoise de Coopération. Elle procédera aux actions correctives si nécessaire.

Mes remerciements vont aux membres de la commission, Jacques-André Romand et Joseph Thorens, et à Emmanuelle Spinedi adjointe au maire, pour leurs propositions, leur actions concrètes et leur disponibilité.

Emmanuel Rossi président



L'Espace de Vie Enfantine « Graines de Patenailles » (EVE) situé sur la commune de Puplinge accueille depuis un peu plus de cinq ans des enfants de la commune de Puplinge, Choulex et Presinge.

Neufs jeunes habitants de Presinge âgés entre 4 mois et 4 ans sont accueillis chaque jour dans nos locaux. Ils sont inscrits soit à la crèche soit au jardin d'enfants.

L'année 2020 a été une année inédite. Effectivement, l'EVE a été contraint de fermer ses portes le 16 mars durant 4 semaines pour les raisons que tout le monde connaît. Une ouverture progressive a ensuite été mise en place avant de pouvoir rouvrir complètement le 25 mai.

Cette fermeture a entraîné de nombreuses turbulences et a demandé de la part des enfants, des familles, de l'équipe éducative ainsi que de la direction de faire preuve d'adaptation pour continuer de fonctionner.

Les communes qui subventionnent ont manifesté leur soutien en faisant un don.

Grâce à la participation de tous, l'accueil des enfants a pu se faire de la manière la plus sereine possible et la plupart

Le Conseil dès 01.01.2021 :

M. Grand (président)

Mme Krähenbühl

(vice-présidente, désignée par la commune de Choulex)

Mme Sandoz (trésorière)

Mme Vermeulen (membre)

M. Thorens (secrétaire, désigné par la commune de Presinge)

M. Droz (membre)

M. Castella (membre)

Géraldine Legrand directrice









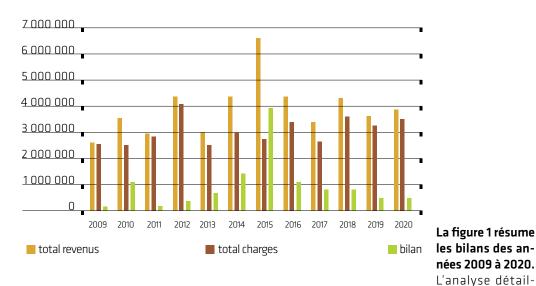
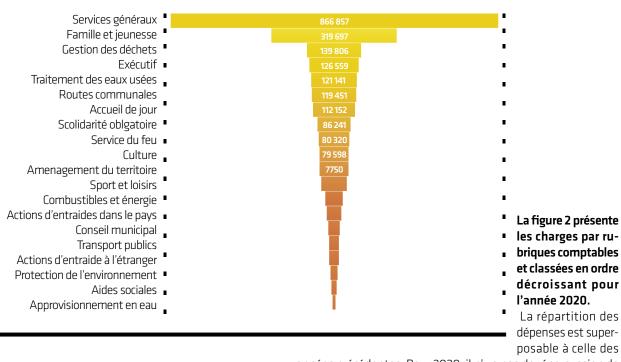


Figure 1 Bilan des comptes communaux depuis 2009

comptables de 2020 montre que suite à la pandémie plusieurs dépenses n'ont pas été engagées.

lée des éléments

Figure 2 Comptes 2020 par ordre décroissant des charges



années précédentes. Pour 2020, il n'y a pas de répercussion de la pandémie. Il est cependant extrêmement important de suivre les dépenses de la commune afin d'anticiper, le cas échéant, une diminution des revenus secondaire à la pandémie.



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES 2020 A L'ATTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESINGE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Presinge, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annules ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.





Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 68, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 21 avril 2021

ANCA FIDUCIAIRE S.A.

Guy-Olivier-Rombaldi

Réviseur responsable Expert-réviseur agréé Alexis Picca Expert-réviseur agréé

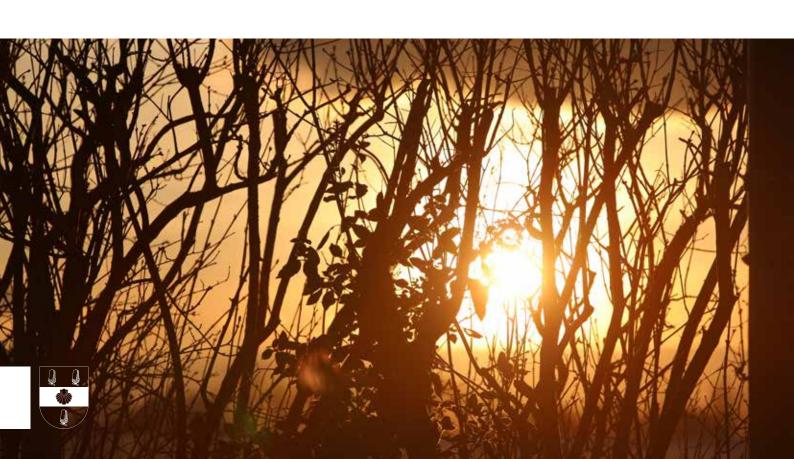
ruflace

Annexes:

Comptes annuels comprenant:

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie

ACTIF	67 924 952.27	68 008 732.94
Patrimoine financier	61 788 921.76	62 259 339.86
Disponibilités et placements à court terme	6 850 459.55	5 215 584.88
réances	1 541 521.66	1 549 121.00
ctifs de régularisation	154 675.92	120 464.65
lacements financiers	487 308.50	405 727.00
nmobilisations corporelles PF	52 754 956.13	54 968 442.33
trimoine administratif	6 136 030.51	5 749 393.08
nmobilisations corporelles du PA	5 718 084.26	5 327 290.83
articipations, capital social	289 616.25	289 616.25
bventions d'investissements	128 330.00	132 486.00
SSIF	67 924 952.27	68 008 732.94
pitaux de tiers	10 054 164.61	9 739 664.40
gagements courants	40 145.10	62 431.93
gagements financiers à court terme	0.00	40 000.00
ssifs de régularisation	302 572.23	57 996.19
ovisions à court terme	349 317.00	314 447.00
gagements financiers à long terme	8 843 000.00	8 763 000.00
ovisions à long terme	27 000.00	9 659.00
gagements envers les financements spéciaux	492 130.28	492 130.28
pital propre	57 870 787.66	58 269 068.54
nancements spéciaux, engagements (+)		
avances (-)	2 361 095.12	2 361 095.12
onds enregistrés comme capital propre	33 729.20	33 729.20
xcédent/découvert du bilan	55 475 963.34	55 874 244.22



TOTAL DES CHARGES

Charges de transfert

Comptes au 31.12

2019

10 097.61

10 097.61

ADMINISTRATION GENERALE TOTAL DES CHARGES 1022 860.60 1126 932.00 1 012 622.87 TOTAL DES REVENUS 32 763.60 5 750.00 9 326.10 Conseil municipal et Exécutif TOTAL DES CHARGES 156 003.45 168 674.00 131 598.02 Charges de personnel 113 189.35 120 958.00 109 322.12 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation 42 814.10 47 716.00 22 275.90 Services généraux TOTAL DES CHARGES 866 857.15 958 258.00 881 024.85 TOTAL DES REVENUS 9 326.10 5 750.00 Charges de personnel 544 227.90 567 184.00 513 337.63 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation 186 016.85 211 400.00 186 783.82 Amortissements du patrimoine administratif 120 580.00 120 580.00 123 189.90 Charges de transfert 16 032.40 19 054.00 19 103.50 Charges extraordinaires 0.00 40 040.00 38 610.00 Taxes 25 236.15 0.00 536.60 Revenus divers 0.00 3 049.50 0.00 Revenus financiers 7 527.45 5 740.00 5 750.00 Revenus extraordinaires 0.00 0.00 0.00 **ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE** TOTAL DES CHARGES 164 606.00 100 777.81 169 137.97 **TOTAL DES REVENUS** 8 200.00 6 575.73 8 968.30 **Questions juridiques** TOTAL DES CHARGES 11 077.95 14 600.00 12 536.79 **TOTAL DES REVENUS** 2 310.00 2 000.00 2 335.00 200.00 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation 0.00 0.00 Charges de transfert 11 077.95 14 400.00 12 536.79 Taxes 2 310.00 2 000.00 2 335.00 Service du feu TOTAL DES CHARGES 80 320.20 139 187.00 146 503.57 **TOTAL DES REVENUS** 4 265.73 6 200.00 6 633.30 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation 2 006.25 10 500.00 9 897.00 Charges de transfert 78 313.95 128 687.00 136 606.57 Revenus de transfert 4 265.73 6 200.00 6 633.30 Défense

9 379.66

9 379.66

10 819.00

10 819.00

FORMATION

FURMATIUN			
TOTAL DES CHARGES	198 392.70	225 962.00	189 759.00
TOTAL DES REVENUS	49 397.37	59 906.00	47 465.92
Scolarité obligatoire	13 337.37	33 300.00	17 103.32
TOTAL DES CHARGES	198 392.70	225 962.00	189 759.00
TOTAL DES REVENUS	49 397.37	59 906.00	47 465.92
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	111 425.40	139 212.00	104 247.70
Amortissements du patrimoine administratif	14 167.30	14 500.00	14 167.30
Charges de transfert	72 800.00	72 250.00	71 344.00
Taxes	37 464.12	49 842.00	36 038.92
Revenus de transfert	11 933.25	10 064.00	11 427.00
CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
TOTAL DES CHARGES	146 399.65	194 237.00	91 588.65
TOTAL DES REVENUS	3 597.00	1450.00	320.95
Culture, autres			
TOTAL DES CHARGES	79 598.15	105 953.00	38 167.60
TOTAL DES REVENUS	597.00	1450.00	320.95
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	52 668.35	75 300.00	19 167.00
Charges de transfert	26 929.80	30 653.00	19 000.60
Taxes	597.00	1450.00	320.95
Sports et loisirs	55 004 50	00.004.00	E2 424 0E
TOTAL DES CHARGES	66 801.50	88 284.00	53 421.05
TOTAL DES REVENUS	3 000.00	0.00	0.00
Charges de transfort	52 071.85 14 729.65	60 084.00 28 200.00	35 307.60 18 113.45
Charges de transfert	14 /23.05	28 200.00	18 113.45
Taxes	3 000.00	0.00	0.00
SECURITE SOCIALE			
TOTAL DES CHARGES	395 152.85	429 351.00	317 351.15
TOTAL DES REVENUS	0.00	40 684.00	34 212.00
Famille et jeunesse			
TOTAL DES CHARGES	319 697.40	346 215.00	236 752.45
TOTAL DES REVENUS	0.00	40 684.00	34 212.00
Charges de transfert	319 697.40	346 215.00	236 752.45
Revenus de transfert	0.00	40 684.00	34 212.00
Chômage			
TOTAL DES CHARGES	368.00	300.00	460.00
Charges de transfert	368.00	300.00	460.00
Aide sociale et domaine de l'asile			
TOTAL DES CHARGES	11 887.45	12 836.00	12 438.70
Charges de transfert	11 887.45	12 836.00	12 438.70

Domaine social, non mentionné ailleurs			
TOTAL DES CHARGES	63 200.00	70 000.00	67 700.00
Charges de transfert	63 200.00	70 000.00	67 700.00
TRANSPORTS			
TOTAL DES CHARGES	162 745.05	305 494.00	286 971.85
TOTAL DES REVENUS	22 000.00	20 000.00	19 200.00
Circulation routière			
TOTAL DES CHARGES	131 193.05	267 702.00	238 470.85
TOTAL DES REVENUS	22 000.00	20 000.00	19 200.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation Amortissements du patrimoine administratif	98 054.00 29 250.00	115 100.00	97 279.80 29 250.00
Charges de transfert	3 889.05	29 250.00 3 800.00	3 889.05
Charges extraordinaires	0.00	119 552.00	108 052.00
charges exclusionalitates	0.00	113 332.00	100 032.00
Revenus de transfert	22 000.00	20 000.00	19 200.00
Transports publics			
TOTAL DES CHARGES	28 052.00	34 292.00	38 501.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 570.00	10 600.00	14 410.00
Charges de transfert	21 482.00	23 692.00	24 091.00
Transports, autres			
TOTAL DES CHARGES	3 500.00	3 500.00	10 000.00
Charges de transfert	3 500.00	3 500.00	10 000.00
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU T	ERRITOIRE		
TOTAL DES CHARGES	363 780.67	507 502.00	391 471.94
TOTAL DES REVENUS	76 118.85	93 462.00	80 475.02
Approvisionnement en eau	C 02C 20	0,000,00	C 02C 20
TOTAL DES CHARGES Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	<mark>6 936.30</mark> 6 936.30	<mark>8 900.00</mark> 8 900.00	6 936.30 6 936.30
charges de biens et services et adtres charges d'exploitation	0 330.30	6 300.00	0 330.30
Traitement des eaux usées			
TOTAL DES CHARGES	121 141.35	175 770.00	119 842.73
TOTAL DES REVENUS	68 094.65	85 362.00	67 642.45
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7 958.15	60 700.00	13 865.85
Amortissements du patrimoine administratif	113 183.20	115 070.00	105 976.88
Revenus de transfert	68 094.65	85 362.00	67 642.45
Gestion des déchets			
TOTAL DES CHARGES	139 806.42	151 832.00	153 250.61
TOTAL DES REVENUS	7 224.20	7100.00	5 648.20
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	120 903.37	132 945.00	134 363.96
Amortissements du patrimoine administratif	18 500.00	18 500.00	18 500.00
Charges de transfert	403.05	387.00	386.65
Taxes	7 224.20	7100.00	5 648.20

compte de résultats

Protection de l'environnement, autres			
TOTAL DES CHARGES	18 396.60	30 000.00	13 241.75
TOTAL DES REVENUS	800.00	1000.00	7 184.37
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16 421.60	27 500.00	10 766.75
Charges de transfert	1 975.00	2 500.00	2 475.00
Taxes	800.00	1 000.00	6 500.00
Revenus de transfert	0.00	0.00	684.37
Aménagement du territoire	77.500.00	444.000.00	00 200 55
TOTAL DES CHARGES	77 500.00	141 000.00	98 200.55
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1500.00	65 000.00	22 200.55
Amortissements du patrimoine administratif	76 000.00	76 000.00	76 000.00
ECONOMIE PUBLIQUE			
TOTAL DES REVENUS	44 628.97	33 000.00	46 008.20
Combustibles et énergie			
TOTAL DES REVENUS	44 628.97	33 000.00	46 008.20
Revenus financiers	44 628.97	33 000.00	46 008.20
FINANCES ET IMPÔTS			
TOTAL DES CHARGES	786 877.76	885 158.00	993 601.57
TOTAL DES REVENUS	3 319 592.65	3 581 550.00	3 604 809.39
Impôts			
TOTAL DES CHARGES	41 359.94	79 546.00	89 138.30
TOTAL DES REVENUS	2 054 224.15	2 403 050.00	2 385 010.62
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-21 899.29	10 000.00	21 974.20
Charges de transfert	63 259.23	69 546.00	67 164.10
Revenus fiscaux	2 132 221.10	2 395 181.00	2 370 505.91
Taxes	2 295.09	0.00	2 437.37
Revenus de transfert	0.00	7 869.00	12 067.34
Revenus extraordinaires Conventions fiscales	-80 292.04	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	47 971.37	47 007.00	53 860.40
Charges de transfert	47 971.37	47 007.00	53 860.40
Péréquation financière et compensation des charges	4/ 3/1.3/	47 007.00	33 800.40
TOTAL DES CHARGES	12 823.00	70 017.00	70 017.00
Charges de transfert	12 823.00	70 017.00	70 017.00
Administration de la fortune et de la dette	12 023.00	, 5 617.66	, 0 017.00
TOTAL DES CHARGES	684 723.45	688 588.00	780 585.87
TOTAL DES REVENUS	1265 368.50	1178 500.00	1 219 798.77
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	768.55	1000.00	881.20
Charges financières	683 954.90	687 588.00	779 704.67
Revenus financiers	1 265 368.50	1178 500.00	1 219 798.77
TOTAL GENERAL			
	2 176 007 00	2 020 242 00	2 452 505 00
TOTAL DES CHARGES	3 176 987.09	3 839 242.00	3 452 505.00

Budget

3 844 002.00

-4 760.00

3 554 674.17

-377 687.08

3 850 785.88

-398 280.88

2020

Comptes

31.12.2020

Comptes

31.12.2019

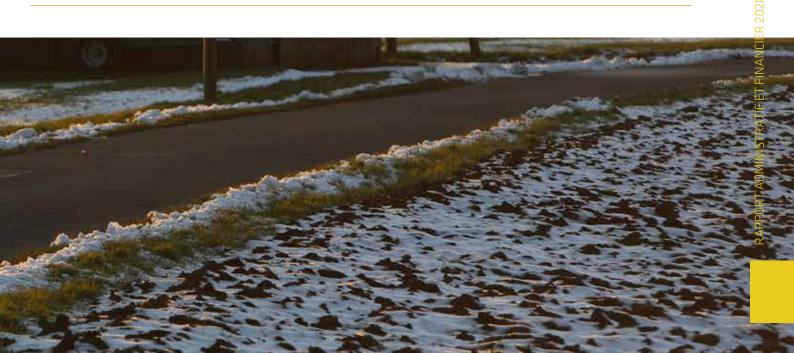


TOTAL DES REVENUS





compte de résultats échelonnés	Comptes au 31.12.2019	Budget 2020	Comptes au 31.12.2020
Charges d'exploitation	2 493 032.19	2 992 062.00	2 526 138.33
Charges de personnel	657 417.25	688 142.00	622 659.75
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	684 215.48	976 157.00	700 357.63
Amortissements du patrimoine administratif	371 680.50	373 900.00	367 084.08
Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
Charges de transfert	779 718.96	953 863.00	836 036.87
Subventions redistribuées	0.00	0.00	0.00
Revenus d'exploitation	2 317 441.29	2 626 752.00	2 579 238.91
Revenus fiscaux	2 132 221.10	2 395 181.00	2 370 505.91
Patentes et concessions	0.00	0.00	0.00
Taxes	78 926.56	61 392.00	53 817.04
Revenus divers	0.00	0.00	3 049.50
Prélévements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
Revenus de transfert	106 293.63	170 179.00	151 866.46
Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation	-175 590.90	-365 310.00	53 100.58
Charges financières	683 954.90	687 588.00	779 704.67
Revenus financiers	1 317 524.92	1 217 250.00	1 271 546.97
Résultat financier	633 570.02	529 662.00	491 842.30
RESULTAT OPERATIONNEL	457 979.12	164 352.00	544 942.88
Charges extraordinaires	0.00	159 592.00	146 662.00
Revenus extraordinaires	-80 292.04	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-80 292.04	159 592.00	146 662.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	377 687.08	4 760.00	398 280.88



Objet	Date de la	Statut	Crédit brut	Dépenses	Recettes
	délibération	du crédit	voté	de l'année	d'investissement
Assainissement					
Louvière I	30.06.10	Clôturé	422 900.00	0.00	0.00
Assainissement					
Rte de Presinge	29.10.12	Clôturé	150 000.00	0.00	0.00
Assainissement					
Louvière II	14.12.12	Clôturé	426 500.00	0.00	0.00
Triangle	10.05.11	Clôturé	230 000.00	0.00	0.00
Déchetterie	26.05.14	Clôturé	185 000.00	0.00	0.00
Assainissement					
Louvière III	13.11.17	Clôturé	1 240 230.00	0.00	0.00
Assainissement					
Cordonnières	07.12.15	Clôturé	742 000.00	0.00	-15 295.33
Rénovation Mairie	09.11.20	Clôturé	2 274 589.00	73 066.43	0.00
FIDU - Contribution	09.11.20	Terminé	47 200.00	47 200.00	0.00
PLQ - Dévelop. village	30.10.17	En cours	380 000.00	56 790.60	0.00
Assainissement					
Chevêches II	22.01.18	Clôturé	620 000.00	0.00	-30 219.05
Balayeuse	26.02.18	Clôturé	142 000.00	0.00	0.00
Rénovation du préau	12.06.17	Clôturé	290 000.00	0.00	0.00
Mairie parcelle 2604	10.12.18	Clôturé	280 000.00	0.00	0.00
Parcelle 2582 triangle	10.12.18	Clôturé	0.00	0.00	0.00
Amélioration foncière I	10.12.18	Clôturé	0.00	0.00	0.00
Salle communale,					
7 Cordonnières	10.12.18	Clôturé	0.00	0.00	0.00
PC Intercommunal	10.12.18	Clôturé	0.00	0.00	0.00
Zone sportive					
intercommunale	10.12.18	Clôturé	0.00	0.00	0.00
Assainissement					
Chevêches I	31.12.20	Clôturé	0.00	0.00	0.00
			7 420 440 00	177 057 03	AE E14 30
			7 430 419.00	177 057.03	-45 514.38





14 650.00	0.00	221 813.35
4 920.00	0.00	89 813.65
6 993.68	0.00	274 398.32
11 500.00	108 052.00	0.00
18 500.00	0.00	81 278.08
41100.00	0.00	953 438.35
24 700.00	0.00	362 109.62
113 859.90	0.00	2 049 478.24
4 434.00	38 610.00	132 486.00
76 000.00	0.00	185 020.10
13 613.20	0.00	487 083.15
17 750.00	0.00	106 500.00
14 167.30	0.00	255 011.97
9 330.00	0.00	261 340.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
0.00	0.00	1.00
371 518.08	146 662.00	5 459 776.83

Amortissements

supplémentaires

Amortissements

cumulés planifiés

Valeur comptable nette au 31.12.2020



MAIRIE DE PRESINGE

116 rte de Presinge 1243 Presinge

Tél:022 759 12 52Email:info@presinge.chWeb:www.presinge.ch

Heures d'ouverture au public

Mardi	8h - 10h
Mercredi	10h - 12h30
Jeudi	16h30 - 18h
Vendredi	10h - 11h30

Impressum

Secrétariat Commune de Presinge

Photos

Jean-Charles Rochat

Mise en page

Expression Créative. Presinge



